**Déclaration aides de minimis**

**Parcours emploi Formation**

Déclaration des aides publiques au titre des aides accordées sur la base du Règlement UE n°1407 / 2013 de la Commission Européenne du 18 décembre 2013 concernant l’application des articles 107 et 108 du Traité sur le fonctionnement de l’Union Européenne aux aides de Minimis

Madame ou Monsieur ……………………………………………………………………………………………………………… Agissant en qualité de …………………………………………………………………………………………………………..…. Représentant l’entreprise …………………………………………………………………………………………………….…… …

Sollicitant une aide au titre des aides « de minimis » d’un montant de : ………………………………………………euros

Pour la réalisation du projet suivant :

…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

* J’atteste que l’entreprise dont dépend l’établissement employeur ne remplit pas les conditions des aides de minimis (entreprise non bénéficiaire d’aides publiques ou entreprise dont le plafond d’aide de minimis est atteint). En ce cas et conformément au règlement d’intervention du dispositif « Parcours emploi Formation », la réglementation du régime des aides à la formation s’applique, soit un versement de l’aide à hauteur de 70 % pour une petite entreprise, 60% pour une entreprise de taille moyenne et 50% pour une grande entreprise (dans la limite du plafond de 15 € par heure de formation dans le cadre de l’aide « Parcours emploi Formation »).

**Ou**

* J’atteste que l’entreprise dont dépend l’établissement employeur remplit les conditions des aides de minimis *(complétez les éléments ci-après)*:

J’atteste que le projet ne concerne pas directement :

* Le secteur de la pêche et de l’aquaculture
* La production primaire de produits agricoles énumérés à l’annexe I du traité CE
* Des activités liées à l’exportation vers des pays tiers ou des États membres, aides directement liées aux quantités exportées et des aides servant à financer la mise en place et le fonctionnement d’un réseau de distribution ou à d’autres dépenses courantes liées à l’activité d’exportation (ne sont pas concernées les foires commerciales et les activités de conseil et de service liées au lancement d’un nouveau produit)
* L’acquisition de véhicules de transport de marchandise par route.

Secteur d’activité de l’entreprise bénéficiaire de l’aide : …………………….………………………………………………..

**Déclare** :

Les aides de minimis reçues ou en cours d’instruction auprès de la Région des Pays de la Loire, des autres collectivités territoriales, de l’Etat, de l’Union Européenne ou de leurs représentants sont :

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Exercice fiscal**  | **Nom de** **l’entreprise bénéficiaire de l’aide**  | **Date de décision d’octroi de l’aide et organisme à l’origine de l’aide**  | **Nature de l’aide\***  | **Objet de l’aide**  | **Montant brut de** **l’aide ou Equivalent** **Subvention Brut**  |
| n-2  |   |     |   |   |   |
| n-1  |   |     |   |   |   |
| n  |   |     |   |   |   |
| Total  |   |   |   |   |   |

*Le champ de la présente déclaration couvre l’ensemble des entreprises liées à votre entreprise au sens du règlement du 18 décembre 2013**concernant l’application des articles 107 et 108 du Traité sur le fonctionnement de l’Union Européenne aux aides de Minimis. Les aides de minimis à déclarer sont celles perçues par votre entreprise mais également celles de toutes les entreprises qui entretiennent avec votre entreprise au moins l’une des relations suivantes:*

1. *une entreprise a la majorité des droits de vote des actionnaires ou associés d’une autre entreprise;*
2. *une entreprise a le droit de nommer ou de révoquer la majorité des membres de l’organe d’administration, de direction ou de surveillance d’une autre entreprise;*
3. *une entreprise a le droit d’exercer une influence dominante sur une autre entreprise en vertu d’un contrat conclu avec celle-ci ou en vertu d’une clause des statuts de celle-ci;*
4. *une entreprise actionnaire ou associée d’une autre entreprise contrôle seule, en vertu d’un accord conclu avec d’autres actionnaires ou associés de cette autre entreprise, la majorité des droits de vote des actionnaires ou associés de celle-ci.*

*Si l’entreprise a fait l’objet d’une fusion ou d’une acquisition, les aides de minimis octroyées antérieurement à l’une ou l’autre des entreprises parties à l’opération doivent être déclarées.*

*Si l’entreprise est issue d’une scission, les aides de minimis octroyées avant cette scission doivent être déclarées dans leur globalité si ces aides ont bénéficié aux activités reprises par votre entreprise. Si une telle allocation n’est pas possible, les aides de minimis à déclarer sont proportionnelles à la valeur comptable du capital social de l’entreprise nouvellement constituée à l’issue de la scission.*

Montant total octroyé au titre des aides de minimis (en toutes lettres) : ………………………………………………………

L’ensemble des aides de minimis doit être déclaré quel que soit leur objet ou leur nature y compris les aides versées sous forme d’un prêt, d’une garantie, d’un apport de capitaux publics ou capital-investissement, d’une avance remboursable…... Dans ces cas, le montant de l’aide doit être converti en équivalent subvention brut.

Déclaré le ……………………………………

A ……………………………………………….

Signature et cachet de l’entreprise

*\*Merci d’indiquer s’il s’agit d’une subvention, d’une avance remboursable, d’un crédit d’impôt, d’une bonification d’intérêt, d’une exonération fiscale,*

*Pour mémoire, liste des principales autres aides existantes :*

− *soutien aux actions collectives (pôles de compétitivité, appels à projets, DINAMIC Entreprises …)*

− *soutien à l’innovation (OSEO Innovation - ANVAR, Fonds Régional à l’Innovation (FRI), Prestation Technologique Réseau (PTR), Crédit d’Impôt pour la Recherche (CIR), Fonds de Recherche et de Technologie (FRT), COnvention de Recherche pour les TECHniciens Supérieurs (CORTECHS), projets de R&D …)* − *aides à la performance environnementale (ADEME - Région)*

− *aides à l’export (Analyse Internationale, Prim’Export, PAS International, CAP International, Crédit d’impôt export, Soutien Individualisé à la Démarche EXport*

*(SIDEX) …)*

− *aides à la formation (Engagement De Développement de la Formation (EDDF) …)* − *aides à l’immobilier d’entreprise*

− *aides aux artisans et commerçants (Opération de Restructuration de l’Artisanat et du Commerce (ORAC) …)*

− *aides aux entreprises industrielles du secteur agricole et forestier (FEOGA – FEADER, FEP, IFOP, Prime d’Orientation Agricole (POA), Aide régionale à l’industrie du bois (CAP Bois / ARDIBOIS), Aide Régionale à l’Investissement des Industries Agro-Alimentaires (ARIA) …)*

− *Contrat d’Appui à la Performance (CAP), Pré-CAP, Objectif Performance, Fonds Régional d’Aide au Conseil (FRAC), Prime Régionale à la Création d’Entreprise*

*(PRCE), Prime Régionale à l’Emploi (PRE), Prime à l’Aménagement du Territoire (PAT), Aide aux Chômeurs Créateurs ou Repreneurs d’une Entreprise (ACCRE), Encouragement au Développement d’Entreprises Nouvelles (EDEN) …*

− *allègements fiscaux, exonérations de taxes professionnelles, réductions des droits de mutation, prêts à taux bonifié par une société de reconversion …*